Fédération Française de Spéléologie

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

Compte rendu de réunion du comité directeur

En visio-conférence

4 novembre 2025

Début de la réunion : 21h

Présents : Jean-Luc Lacrampe, Lucienne Weber, Christel Bonnet, Delphine Jaconelli, Michel Souverville Laura Durand (commission formation), Cissou Francoual-Valette, Dominique Poulain, Hervé Plantier, Lalou Ruelloux, Sophie Pubert, Alice Marty, Émilie Reboul, Benjamin Weber, François Masson, Denise Soulier

Excusés : Suzanne Jiquel, Michel Wienin (commission scientifique),

1. Etude pour le changement de banque

Actuellement, la Banque Populaire, nous fait payer d'énormes frais de gestion. Michel et Alice ont sollicité deux autres banques, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole. Ci-dessous un comparatif entre toutes ces banques. Michel a rappelé la BP aujourd'hui pour que ne pas qu'on nous facture les frais de virement interne ne soient pas pris en compte dans le calcul des débits. En effet, cela engendre un montant total de débit plus important et donc des frais de commission. Sans cela, le CSRO n'en aurait pas.

Banque	Adresse	Conseiller	Frais ouverture	Frais tenue de compte	Relevé de compte	Banque à distance	Chéquier	Boitier + Carte	Frais / virement	Autres frais	Documents nécessaires
Banque Populaire	46 Rue du Fg Bonnefoy 31500 Toulouse	Mme FEDOUA BOULAHIA	Déjà ouvert	26,9€ par trimestre	Gratuit si mensuel	Cyberplus Medium 6€ par mois	Retrait gratuit en agence, ou frais de poste	Pass Cyberplus : 10€ par an	0,20 €	Frais de commission au taux maxi de 0,103% lorsque les débits de l'année précédente sont supérieurs à 155 K€ (mini 15,50€)	
Crédit Mutuel	St Orens	Mme CARRAT Elodie	Gratuit + Parts sociales	Non facturés (inclus dans Connect Asso)	Gratuit si mensuel	Connect Asso 4,50€ facturés par mois, mais remboursés.	Retrait gratuit en agence, ou frais de poste	1 carte : gratuit (inclus dans Connect Asso)	Gratuit	Commande de monnaie : Gratuit (inclus dans Connect Asso). Accès à Associathèque : Gratuit	Statuts CR dernière AG Dépôt Prefecture + JO Membres gestionnaire
Crédit Agricole	La Salvetat St Gilles		Gratuit + Parts sociales	6€ par mois, remboursables si adhésion à YAPLA	Gratuit si mensuel	Action Pro : Gratuit (inclus dans Frais de tenue compte)	Retrait gratuit en agence, 1,40€ par la poste	SecuriPass sur mobile : gratuit	Gratuit	Frais de commission : Gratuit pour les associations. Commande de monnaie : 5€/opération.	Statuts CR dernière AG Dépôt Prefecture + JO Membres gestionnaire

Pour l'instant, c'est le crédit mutuel qui nous serait plus avantageux car toutes les cotisations sont remboursées mais on ne sait pas si cela sera pérenne.

> ***Le Comité Directeur donne pouvoir au trésorier et/ou au président du CSR Occitanie pour effectuer le changement de banque de la Banque Populaire vers le Crédit Mutuel de Balma et pour la gestion des comptes.***

2. SpéléOc, partenariat Armytech

La poste a contacté Delphine car le contrat actuel du CSRO est introuvable dans leur fichier. Pour les tarifs présentés ci-dessous, il faudra repasser un contrat avec eux et voir ce que l'on fait du premier (plus cher) que l'on doit retrouver.
On a un peu de temps d'ici février 2026. Il faut que Delphine recherche dans les archives compta papier si elle retrouve le contrat actuel car elle ne l'a pas en version informatisé (contrat retrouvé entre temps, en attente des consignes de La Poste).
Ci-dessous tous les devis de l'imprimeur et du prestataire de services et le fichier Excel pour comparatif.
Au final, le poids de la revue n'a pas d'impact sur le prestataire de services et très peu sur les frais postaux.

Date : 16/10/2025							
Coût SpéléOc et prévisionnel 2026	TTC						
Estimation coût SpéléOc	Réalisé*	**Prévisionnel**					
1600 exemplaires	**2025**	**2026**					
Coût pour un numéro	24 pages	**20 pages** (16 int et 4 couv)	**16 pages** (12 int et 4 couv)	**12 pages** (8 int et 4 couv)	**8 pages** (8 couv)	**4 pages** (4 couv)	
Impression	1 248,50 €	1 065,90 €	889,90 €	700,70 €	569,80 €	336,60 €	TVA 10 %
Mise sous pli et envoi	459,60 €	484,32 €	484,32 €	484,32 €	484,32 €	484,32 €	Le poids ne rentre pas en ligne de compte.
Frais postaux Publissimo non urgent J+4	1 515,84 €	985,60 €	1 287,52 €	1 287,52 €	1 287,52 €	1 287,52 €	Modification tarif à partir de 50 g
Frais postaux Publissimo non urgent J+7		931,20 €	1 139,20 €	1 139,20 €	1 139,20 €	1 139,20 €	
Total envoi non urgent J+4	3 223,93 €	**2 535,82 €**	**2 661,74 €**	**2 472,54 €**	**2 341,64 €**	**2 108,44 €**	
Total envoi non urgent J+7	/	**2 481,42 €**	**2 513,42 €**	**2 324,22 €**	**2 193,32 €**	**1 960,12 €**	
Différence							
Poids théorique d'un exemplaire	91 g	61,12 g	49,90 g	38,67 g	32,43 g	16,22 g	
* moyenne des deux numéros							
Nombre d'exemplaires envoyés	1522	1600	1600	1600	1600	1600	
Prix unitaire d'envoi non urgent J+4	0,9598 €	0,6160 €	0,8047 €	0,8047 €	0,8047 €	0,8047 €	
Prix unitaire d'envoi non urgent J+7	/	0,5820 €	0,7120 €	0,7120 €	0,7120 €	0,7120 €	
Total	1 460,82 €						

Publissimo Esprit Libre

Délai de distribution adapté à la périodicité de la publication, avec 3 niveaux de service au choix : J+1, J+4 et J+7***

Envois sans restriction réglementaire d'encarts et objets publicitaires.

Dépôts sur les établissements du réseau mutualisé de La Poste Courrier. Petites diffusions : Maximum 2000 exemplaires par dépôt (voir Spécifications techniques presse 8855).

- Offre sous contrat, destinée aux publications périodiques ayant un numéro ISSN*, avec ou sans agrément CPPAP**. L'offre Publissimo relève du cadre du service universel postal et permet l'accès à un service standard d'envoi des publications. Cette offre permet aux clients éditeurs, d'envoyer une publication dans les conditions et les délais de distribution correspondant à leurs attentes. Soit des dépôts simplifiés et sans routage.

PUBLISSIMO Esprit Libre		Urgent J+1		Non urgent J+4		Économique J+7	
Tranche de poids	Préparation	Prix à l'objet	Prix au kilo	Prix à l'objet	Prix au kilo	Prix à l'objet	Prix au kilo
0-50 g	À trier	1,0154 €	-	0,8047 €	-	0,7120 €	-
51-250 g	À trier	0,7940 €	4,4263 €	0,6160 €	3,7781 €	0,5820 €	2,6021 €
251-2000 g	À trier	1,6655 €	0,9409 €	1,3406 €	0,8793 €	1,0936 €	0,5562 €

Tarifs non soumis à la TVA

D'après le tableau, il est intéressant de ne pas dépasser 20 pages. La question est de savoir si le CSRO a les moyens de financer 2 revues de 20 pages par an ou de changer complètement de format.

Propositions diverses :

- Envoi d'une double page avec les infos principales et des liens vers les articles en ligne,
- Financements des revues par des partenaires financiers donc formule avec plus de « publicités »,
- Augmentation à 400 € la demi-page jusqu'à maintenant on demandait 200 € la demi-page,
- Tarifs différents en fonction de la taille de l'encart (1/3 = 300 € ; 1/2 = 400 € ; page entière = 700 €)
- Tarifs différents si publicité ou promotion d'un produit (10 % de réduction sur le tarif de l'encart dans ce cas).

> ***Propositions retenues pour test sur l'année 2026 :***
> - ✓ ***on ne dépasse jamais les 20 pages pour SpéléOc***
> - ✓ ***on ne se limite plus à ½ page de publicité par SpéléOc***
> - ✓ ***on propose comme publicité trois formats/tarifs ((1/3 page = 300 € ; ½ page = 400 € ; page entière = 700 €), sous la forme de publicité classique ou présentation d'un produit en particulier (10% de réduction sur le prix de la publicité dans ce cas).***
> - ✓ ***On propose cette formule le plus largement possible (tout vendeur de matériel, dans toute la France, voir autre professionnels type hébergement spéléo…)***

Armytech souhaite devenir partenaire officiel du CSRO mais ne peut pas proposer, pour l'achat de lampes, de tarif plus intéressant que ce qu'il fait habituellement, aux autres fédérés.

Concernant le partenariat avec Armytech, Benjamin a eu le commercial au téléphone qui est assez intéressé (même si ce n'est pas lui qui décide) par une formule où l'on inclurait un bandeau de promotion dans SpéléOc, une petite info et/ou un QR code qui renverrait vers une page à eux de promotion d'un produit spécifique.
En revanche, il veut avoir un devis pour savoir combien ça coûterait (proposition CSR : 200 € par SpeleOc, 400 € pour le site internet, 200 € pour un mail par an du CSRO aux fédérés d'Occitanie).

Logo Armytech + partenaire officiel sur le site internet du CSRO en échange d'un engagement de leur part d'un maintien des tarifs, mise en avant de photos spéléo, affichage sur les rassemblements …
Un mail sera envoyé tous les ans aux fédérés, clubs et CDS de la région pour rappeler le partenariat.
Possibilité ensuite de développer ce partenariat.

> ***Benjamin se charge de rédiger un mail à destination des commerciaux (matériels, hébergement, …), voir avec Suzanne pour la liste.***
> ***Le CA décidera plus tard du nombre de pages de publicité et d'encarts en fonction des réponses.***
> ***Benjamin, Lulu et Michel vont peaufiner la proposition à Armytech.***

3. Dégradation de deux cavités en Haute-Garonne

Suite à la dégradation de deux cavités (voir compte rendu du 7/10/2025), Daniel Quettier nous a fait remonter les informations suivantes sur l'état d'avancement de ce dossier :

- L'ONF, propriétaire des terrains, a déjà porté plainte de son côté.
- Daniel ne pourra aller porter plainte que les lundis à la gendarmerie de Salies-du-Salat qui est déjà au fait de ce dossier (jour privilégié par la gendarmerie). D'après les informations qu'il a, tous les dossiers sont passés en revue tous les vendredis entre la gendarmerie et le procureur. C'est donc pour lui ce moyen à privilégier pour le dépôt de plainte.
- Les PGHM de Luchon et d'Oloron-Sainte-Marie sont dans la boucle de ce dossier.
- Une expertise avec prélèvement ADN sur les deux grottes vandalisées (Cap de Payssas et grotte du Mount) est en cours de calage pour une date début novembre avec les différents protagonistes (ONF, gendarmerie, PGHM, DRAC, etc.).

- Pour information, nous n'aurons pas de réponse complémentaire du juriste de FNE avant le 6 novembre car il est en congés et déplacements.
- Daniel attend donc le courrier du CSRO signé du Président du CSRO le mandatant pour le dépôt de plainte.
- Une troisième cavité signalée par la SMSP à la gendarmerie d'Aspet pour des fouilles clandestines, c'est la Spugo de Ganties-Montespan, là c'est la DRAC qui s'en occupe.

Delphine et Jean-Luc vont préparer le pouvoir pour que Daniel puisse aller porter plainte.

4. Sentier karstique d'Aspet

Finalement toutes les informations apparaitront sur le Dibond.

La proposition est validée et Delphine se charge d'en informer l'Office du Tourisme.

5. Facture POK national

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Prestations de services **CSRO Charges de personnel pour le développement national de l'outil** Coordination du projet, travail avec le prestataire (cahier des charges et définition des besoins pour l'extension nationale, réunions, échanges), tests, etc. *Années 2024-2025*	112	28,00 €	3 136,00 €
Prestations de services Solde **LAETIS** Modifications techniques et de contenu de l'outil pour un déploiement au niveau national. Création d'un système d'administrateurs (administrateur principal CSRO et administrateurs locaux pour les départements) nécessaire à une gestion des données. **CSRO** Administration principale de l'outil et gestion du back office. *Acompte sur devis 50 % à l'engagement* *Solde 50 % à la livraison*	50 % 50 % 50 %	744,00 € 1 488,00 € 875,00 €	372,00 € 744,00 € 437,50 €
	Total à payer net de taxe *		**4 689,50 €**

La facture de Laétis pour l'hébergement et la maintenance de POK national du 01/09/2025 au 31/08/2026 sera modifiée et adressée directement à la FFS.
Cette facture a été acceptée par Joël Roy et sera réglée prochainement.

Pour 2026, le CSRO valorisera le travail de Delphine pour le travail d'administration générale du site et back up, ainsi que pour la formation des administrateurs de POK à venir.

6. Réunion Grande Région

La réunion sera organisée par la région Nouvelle-Aquitaine à Pau le 1er février.

7. Rassemblements EDSC 2025 et 2026

- 2025 dans le Lot

Comme convenu au cours de la dernière réunion de comité directeur, Michel a fait part au CDS 46 de la non validation de la facture présentée au CSRO par le CDS sur cette action. Le CD prend note de la réponse du CDS 46 faite en suivant. Ce dernier va refaire sa facture au CSRO sur les bases du budget prévisionnel validé avant les rencontres EDCSC, soit une facture de 531,80 €.

- 2026 en Lozère

Ci-dessous la dernière version du budget prévisionnel de l'action (corrigée suite à oubli de repas entre autres). Chaque participant (jeunes, adultes accompagnateurs) payera une participation de 35 €, ce qui limitera le nombre d'encadrants. Cette participation pourra peut-être être prise en charge par leur CDS.

RASSEMBLEMENT DES EDSC OCCITANIE- DEPARTEMENT DE LA LOZERE DU 14 AU 17 MAI 2026

DEPENSES				RECETTES			
	EFFECTIF	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL		EFFECTIF	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Hebergement	50X3 JOURS	5,00 €	750,00 €	Participation famille	50 PERS	35,00 €	1 750,00 €
Repas soir	50X2 REPAS	10,00 €	1 000,00 €	CSRO			1 700,00 €
Petits déjeuner	50X3 REPAS	3,00 €	450,00 €				
Pique nique	50X3 REPAS	6,00 €	900,00 €	CDS48			350,00 €
Organisation -frais du personnel (montage marabouts) -déplacements			500,00 €				
Pot d'accueil			200,00 €				
TOTAL			3 800,00 €				3 800,00 €

Delphine déposera une demande de subvention à la Région (ne pas oublier d'ajouter les frais CSRO dans les dépenses pour la demande).

8. Facture ANEK

Pour rappel, le CSR Nouvelle-Aquitaine avait envoyé une facture de 4000 € au CSRO pour les actes des ANEK, croyant que le CSRO avait reçu une aide spécifique de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) pour cela. Le CSRO avait bien reçu une aide de l'AEAG dans le cadre d'Educ'Eau mais uniquement pour l'organisation des ANEK. Après plusieurs échanges et contacts, il est apparu que l'aide spécifique de l'AEAG pour les actes avait été sollicitée et obtenue par le CDS 46. La facture est donc annulée pour le CSRO et le CSR Nouvelle Aquitaine règle ce point directement avec le CDS 46.

9. RNN09

Le 23 octobre le CSRO a déposé sa contribution et l'enquête publique est clôturée le 24 octobre. Le 7 novembre Jean-Luc accompagnera, à la demande de la fédération, les commissaires-enquêtrices sur le terrain pour qu'elles se fassent une idée de l'activité afin qu'elles puissent donner leurs conclusions. Il y aura également 2 professionnels et des représentants du CDS 09.

10. Prochaines réunions

Mardi 2 décembre en présentiel et en visio à 20h30 à Balma

Mardi 6 janvier en visio à 21h

Mardi 3 février en présentiel et en visio à 20h30 à Balma

Fin de la réunion à 22h50.

Comité de Spéléologie Régional d'Occitanie
7 rue André Citroën - 31130 BALMA - 06 26 51 96 45 - csro@ffspeleo.fr

Association loi 1901, agréée jeunesse et sport, éducation populaire et protection de l'environnement

www.ffspeleo.fr

Occitanie
Fédération Française de Spéléologie